

DOI: 10.17234/SRAZ.65.3

UDK: 811.133.1'36''19''

Original scientific paper

Reçu le 27 avril 2020

Accepté pour la publication le 25 novembre 2020

Réflexions sur la terminologie linguistique française à la lumière de trois grandes synthèses grammaticales du 20^{ème} siècle

Olivier Soutet

Sorbonne Université

olivier.soutet@paris-sorbonne.fr

Cette contribution vise à confronter les innovations terminologiques observables dans trois grandes synthèses grammaticales du français couvrant le XX^e siècle et se situant entre ouvrages à soubassement théorique très fort et grammaires à visée simplement descriptive : *l'Essai de grammaire de la langue française* de Damourette et Pichon les *Eléments de syntaxe structurale* de Tesnière et la *Grammaire critique du français* de Wilmet.

Mots-clés : XX^e siècle, grammaire du français, terminologie, épistémologie, métalangue

Le colloque que vous organisez à l'occasion du centième anniversaire de l'Institut de Romanistique de Zagreb est placé sous le signe de la commémoration, et invite de la sorte à privilégier les réflexions inscrites dans la longue durée.

C'est dans cette longue durée et dans le cadre propre de la linguistique française que j'ai souhaité situer ma propre communication en faisant retour vers quelques grandes synthèses grammaticales, examinées sous l'angle de la terminologie auxquelles elles recourent.

Au moment de réfléchir plus précisément au sujet que je pourrais proposer pour votre colloque, j'espérais encore que serait publiée la *Grande Grammaire du Français (GGF)*¹ annoncée depuis bien des années, ce qui m'aurait permis de mettre en regard deux entreprises de taille comparable : la GGF, projet pensé à la fin du XX^e siècle, donc, et *l'Essai de Grammaire de Langue Française (EGLF)* de J. Damourette et E. Pichon conçu au début du XX^e siècle et publié sur la durée d'une génération (1911-1940). La publication de la GGF ayant pris du retard, j'ai modifié mon projet et, sans renoncer à la question de la terminologie et à la prise en compte de la longue durée, remplacé la GGF par deux publications : les *Eléments de syntaxe structurale (ESS)* de L. Tesnière et la *Grammaire critique du français (GCF)* de M. Wilmet.

¹ Aucune date ne semble annoncée.

Cette substitution n'a pas modifié, en revanche, l'esprit de mon propos, qui procède d'une double exclusion : exclusion, d'une part, des grammaires descriptives, qui s'en tiennent globalement à la terminologie héritée sans la problématiser véritablement, avec, comme titre-étendard, *Le Bon usage* de M. Grevisse ; exclusion, d'autre part, des grammaires à engagement théorique très fort, comme, pour s'en tenir à la tradition théorique en linguistique française, la *Syntaxe fonctionnelle du français* d'A. Martinet, dont le titre même renvoie à l'école fonctionnaliste, ou la *Systématique de la langue française* de G. Moignet, placée, on le sait, dans la dépendance directe de la psychomécanique du langage de G. Guillaume. Par nature, en effet, ce type d'ouvrage se situe non seulement dans le cadre théorique dont il se réclame mais aussi, et les deux choses ne sont pas dissociables, dans l'héritage terminologique lié au cadre théorique en question.

Rien de tel à proprement parler dans les trois grandes sommes grammaticales que j'ai retenues : on aurait la plus grande peine à les rapporter à des courants théoriques clairement identifiables ; même le titre de *L'ESS* de Tesnière qui inclut le mot *structural* ne doit pas faire illusion : d'une part, on se gardera de confondre *structural* et *structuraliste* et, à supposer même qu'on tire le *structural* vers le *structuraliste*, force est de reconnaître qu'on n'y aura guère gagné en clarté dans la mesure où, pour plagier les *Ecritures*, il y a plusieurs demeures dans la maison structuraliste. Si, toutefois, ces sommes ne se confondent pas avec des grammaires descriptives, c'est parce que leurs auteurs, à des degrés divers, se sentent comme empêchés par la terminologie héritée et qu'ils refusent de se laisser empêcher – à la différence des auteurs des grammaires descriptives, qui, eux aussi, sont conscients des insuffisances de la terminologie mais hésitent à la modifier, sauf à la marge, par crainte que le remède ne soit pire que le mal et que le souci louable de mettre un peu de clarté là où il y a de la confusion ne fasse qu'ajouter de la confusion à la confusion.

Refuser de s'en tenir à cette position conservatrice, c'est non seulement prendre un risque, mais c'est aussi reconnaître à la terminologie sa fonction éminente, qui va au-delà du simple étiquetage. Positivement, c'est postuler qu'elle doit satisfaire à des exigences de précision, d'adéquation à l'objet décrit ou bien encore de cohérence. Autant dire que la question de la terminologie et la manière qu'on a de la traiter ne sont pas anecdotiques et ne renvoient pas principalement (ou pas seulement) à l'éthos du grammairien, plus ou moins réformateur ou conservateur. Elle engage de manière plus ou moins explicite l'idée qu'un grammairien se fait de la scientificité de sa discipline.

C'est pourquoi, après, dans une première partie, avoir rappelé les traits généraux des trois entreprises grammaticales que j'ai choisi d'examiner (I), je m'arrêterai sur la question générale de la scientificité réelle ou supposée, atteinte ou simplement recherchée de la description/interprétation grammaticale et du rôle de la terminologie dans la prise en compte de ce critère de scientificité (II), avant d'en venir aux caractéristiques terminologiques des trois entreprises en question (III).

I. Présentation des trois grammaires étudiées

Les trois entreprises concernées rythment le XX^e siècle : je l'ai déjà dit, la tranche de publication de l'*EGLF* est 1911-1940 ; autant dire que cet ouvrage monumental s'inscrit dans la vaste période qui nous conduit d'une avant-guerre à une autre, sa rédaction se terminant en 1939. Vingt ans après (1959) paraissent les *ESS* de Tesnière (2^{ème} édition : 1966, suivie de plusieurs tirages). Quant à la *GCF* de Wilmet, sa première édition est de 1997, suivie de quatre autres, la cinquième (2010) étant entièrement revue. C'est elle qui sera le support de nos analyses.

A. *L'Essai de Grammaire de la Langue Française (EGLF)*

Ses deux auteurs présentent la caractéristique de n'être pas des linguistes à statut académique. Damourette était architecte et Pichon psychanalyste, et même une de ses figures non négligeables.²

L'*EGLF* est une grammaire résolument sémasiologique comme le signale explicitement son sous-titre, *Des mots à la pensée*, qu'il faut interpréter, dans le cadre de l'histoire de la linguistique française, comme une formule (un peu polémique) prenant le contre-pied du titre de l'ouvrage contemporain de F. Brunot, *La pensée et la langue*.

L'ouvrage impressionne par son caractère monumental. Quantitativement parlant, il comporte sept volumes suivis d'un glossaire, un tout faisant quelque 5000 pages. Surtout, au-delà des chiffres, il est porté par une volonté de saisie globale de la langue signalée par deux traits significatifs : la prise en compte, et pas simplement anecdotique, des états anciens du français, ce qui fait que cette grammaire du français contemporain se nourrit de l'éclairage diachronique ; la prise en compte, bien plus originale pour l'époque, de l'oral, les données étant réunies par les deux auteurs à partir de notes prises dans divers lieux publics (transports, cafés...) et dans divers milieux sociaux.

Cette modernité de l'*EGLF*, observable dans cette recherche d'une constitution aussi large que possible des données à décrire, se retrouve dans la prise en considération de la dimension énonciative du langage, là encore bien rare à l'époque, même si C. Bally, l'élève de Ferdinand de Saussure, avait commencé d'y faire une place centrale.

B. *Les Eléments de syntaxe structurale (ESS)*

A la différence de Damourette et de Pichon, Tesnière appartient au monde académique français. Germaniste et slaviste (sa thèse porta sur le duel en slovène), il évolue dans la mouvance du « pape » du comparatisme de l'Ecole française de l'entre-deux-guerres, A. Meillet, même s'il se détache de lui de manière significative notamment en contestant l'approche trop morphologique de la

² Voir (Roudinesco 1994 : 299) cité dans (Muni Toke 2013 : 70). Sur la relation entre l'*EGLF* en italiennes, E. Pichon et la psychanalyse, je renvoie de manière générale à (Muni Toke 2013), notamment au chapitre 2.

syntaxe telle que, selon lui, la conçoit Meillet dans la tradition de la grammaire comparée issue du courant néogrammarien³. Il lui oppose notamment à travers le concept-clef de la connexion, une conception plus abstraite de la syntaxe fondée sur la notion de forme intérieure du langage, reprise de G. de Humboldt. En délicatesse avec une certaine orthodoxie comparatiste, Tesnière est aussi en rupture avec la conception classique de la phrase et de la prédication, héritée de l'aristotélisme et de la grammaire de Port-Royal et de tous les travaux qui s'en sont réclamés. Les incidences terminologiques de cette rupture, nous le verrons, ne sont pas négligeables. On se tromperait cependant en pensant que ces positions de réserve (avec un certain comparatisme) ou de rupture (avec un certain héritage classique) définissent une doctrine positivement formulée. Le tesniérisme n'existe pas : les *ESS* sont un ouvrage d'inspiration comparatiste à orientation clairement morpho-syntaxique et donnant une priorité à la description de faits français mais éclairés par leur confrontation avec des faits empruntés à d'autres langues, essentiellement indo-européennes (romanes, germaniques et slaves).

C. La *Grammaire critique du français* (GCF)

Sous le rapport de la « dépendance » théorique, le parcours de Wilmet est différent de celui de Tesnière. On peut considérer que M. Wilmet appartient dans les années 60-70 au courant guillaumien et s'inspire du corps doctrinal de la psychomécanique comme le montre sa thèse de sémantique verbale sur le moyen français⁴. Mieux, l'inspiration guillaumienne n'est pas absente de la *GCF*, c'est peut-être même une des plus présentes en termes de sources théoriques doctrinalement identifiables à travers l'*index nominum*. Toutefois, cette présence ne définit pas la matrice organisationnelle de l'ouvrage, à la différence de ce qui s'observe dans la *Systématique de la langue française* de Moignet, déjà citée. Chez Wilmet, c'est sans doute dans le domaine de la détermination nominale que le jeu de l'influence guillaumienne et de la liberté par rapport à cette influence se manifeste le plus, ainsi que dans le traitement des relations prédicatives. Nous y reviendrons.

Indépendamment de tel ou tel point particulier, ce qui définit méthodologiquement la *GCF* de Wilmet, c'est le mot *critique*. De fait, il n'est guère de question abordée par Wilmet qui ne fasse l'objet d'une mise en perspective des traitements antérieurs que celle-ci a pu recevoir et de l'impropriété notamment terminologique qui peut éventuellement s'attacher à ces traitements.

Au-delà de l'ouvrage de Wilmet, c'est ce point de vue critique en tant que posture (plus ou moins systématique) du grammairien qui conditionne la mise à distance d'une terminologie héritée non pas comme obligatoirement mauvaise mais comme appelant autant que nécessaire discussion et éventuellement remise en cause.

³ Pour la distance prise par Tesnière à l'égard de Meillet, voir (*ESS* italiques : 35).

⁴ (Wilmet 1970).

Cette mise en perspective critique ne prend tout son sens que si elle s'inscrit dans une démarche à ambition plus large, visant à faire de la linguistique une discipline à engagement épistémologique fort.

II. Linguistique et engagement épistémologique fort

Pour simplifier, l'approche épistémologique du fait linguistique peut se faire par deux démarches, d'ailleurs complémentaires : l'approche extensionnelle et l'approche intensionnelle.

On passera vite sur l'approche extensionnelle qui s'effectue par la prise en compte

- (1) des langues sur la base de leur diversité empirique, prise en charge par une double taxinomie : l'une est génétique (classement en familles de langue), l'autre est typologique (classement selon les structures des langues, essentiellement à partir de l'unité signifiante qu'est le mot ou à partir de l'unité communicationnelle qu'est la phrase) ;
- (2) des disciplines internes organisant la description des langues (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, lexicologie, pragmatique, notamment...);
- (3) des champs épistémologiques auxquels la description linguistique est rapportable : sciences de la nature *vs* sciences de l'esprit, sciences cognitives *vs* sciences socio-historiques, *etc.*

Quant à l'approche intensionnelle, elle procède moins à partir des langues que de la faculté de langage, dont les langues sont postulées n'être que des instanciations. À finalité hautement théorisante, elle vise à dégager des universaux de plan variable :

- (1) plan cognitif large, où se placent la conceptualisation des données de l'expérience sous l'espèce du signe, la prédication définie très généralement comme mise en relation des représentations et prenant la forme d'une proposition et l'ordination discursive (argumentative ou narrative) incluant notamment l'ancrage référentiel (existential, déictique) et vérité-dictionnel (vrai, faux, ni vrai ni faux, potentiel, contrefactuel) — sans négliger une opération que l'on gagne sans doute à considérer comme encore « plus profonde » que les trois précédentes, liée à la faculté de schématisation par laquelle s'articulent deux mouvements de pensée complémentaires et antithétiques : la discrimination particularisante à finalité oppositive et la généralisation, notamment catégorielle (engendrant, par exemple, les parties de discours)⁵;
- (2) plan inhérent au langage, où sont réunis en particulier des universaux volontiers présentés sous une forme binaire/antithétique : (a) opposition

⁵ Pour une récente synthèse sur cette question des universaux, voir (Martin 2016).

de la forme et du contenu projetable à des niveaux plus ou moins larges (niveau supérieur entre grammaire et sémantique; niveau du signe entre signifiant et signifié ; niveau du signifiant entre la forme phonologique et le contenu articulatoire/acoustique du phonème, etc.) ; (b) opposition du discontinu et du continu à réalisations multiples : discontinuité synchronique et continuité diachronique; discontinuité sémantique, qui, pour un signe donné, permet de distinguer des acceptions contextuelles, mais qui n'exclut pas la continuité qui préside à leur organisation polysémique profonde; discontinuité morphologique qui autorise une approche catégorielle des formes, mais qui n'exclut pas la continuité que permettent les processus de dérivation ou de translation ; discontinuité phonologique, à la source du décodage dans le processus communicationnel, mais qui n'exclut pas la variation phonétique, c'est-à-dire la continuité articulatoire ; discontinuité énonciative ordonnée à quelques modalités majeures, mais qui n'exclut pas une forme d'incertitude, sans laquelle, par exemple, ce qui est identifié comme actes de langage indirects ne serait pas concevable ; (c) opposition langue/parole (ou discours), qui nous place au cœur de l'être de la langue, laquelle, en termes aristotéliens, est à la fois puissance et acte ; en la reconnaissant parmi les propriétés inhérentes du langage, on ne confère pas seulement à cette distinction un rôle méthodologique mais un statut ontologique discriminant, fondant très largement la spécificité du langage humain.

- (3) plan épistémologique : universaux méthodologiques qui renvoient à la prétention à la scientificité de la description linguistique, formulables en termes d'exigences : (a) sur la constitution de l'objet décrit (un corpus précisément défini) ; (b) une explicitation des règles de raisonnement ; (c) l'adéquation du raisonnement et de sa conclusion à l'objet décrit (critère de réfutabilité).⁶

La question de la terminologie intervient au titre du point (3.b). Elle peut se formuler en terme de bi-univocité : pour chaque notion un seul terme et pour chaque terme une seule notion. Formulation qui appelle au moins deux réflexions complémentaires :

- (1) l'exigence de bi-univocité suppose que la terminologie soit intégralement auto-suffisante, autrement dit exclut tout mot emprunté à l'usage courant et/ou à des usages intéressant d'autres disciplines : ainsi, devraient être éliminés des termes comme *temps* ou *personne*, *a priori* inévitables dans une grammaire du français ; à supposer même que, dans le champ même de la description linguistique, leur sens soit strictement spécifié, il reste que ces deux mots connaissent des emplois spécialisés dans les domaines de la physique (*temps*), de la philosophie (*temps*, *personne*), de la théologie (*temps*,

⁶ On dit aussi, par anglicisme, de falsifiabilité. Le respect de ce critère exige que pour toute hypothèse (ou ensemble d'hypothèses) formant « résultat » théorique dans le cadre d'une question traitée, on soit en mesure de dire « quelle sorte de faits il faudrait trouver pour que résultat soit invalide » (Martin 2016 : 96). Y a-t-il une seule théorie linguistique qui puisse prétendre respecter une telle exigence ?

personne), de l'éthique et du droit (*personne*) - sans parler des emplois dans l'usage non spécialisé de la langue.

- (2) l'exigence de bi-univocité peut être complétée par la mise en œuvre d'un principe génératif, à savoir faire en sorte que deux notions proches soient certes distinguées par deux termes, mais deux termes formellement raccordés ; à ne pas mettre en début de ligne nous verrons que l'EGLF et la GCF n'ignorent pas complètement une telle générativité. Dans ce cas, on pourrait parler de métalangue, et pas seulement de terminologie.

III. Retour aux auteurs : les propositions terminologiques

Au rebours du (I), nous allons « remonter le temps » et aller de la GGF à l'EGLF, du moins radical au plus radical quand à l'aménagement terminologique

A. La GCF : aménagements minimaux par effort de rendement à partir de la base existante

On s'arrêtera simplement sur deux exemples : (a) la détermination nominale ; (b) la complémentation circonstancielle – sans entrer dans les débats possiblement liés à telle ou telle analyse et en s'en tenant à la forme terminologique. J'ai retenu ces deux domaines comme particulièrement intéressants dans la mesure où ils sont traditionnellement l'objet de querelles terminologiques récurrentes: la détermination avec, notamment, le couple terminologique problématique extension/extensité; la prédication avec, en arrière-plan, l'éparpillement terminologique dans les subdivisions entre compléments circonstanciels si souvent observés dans les manuels de grammaire⁷. Par contraste, la terminologie qui est utilisée par Wilmet est exemplaire de l'application du principe d'économie maximale : d'un côté, une base lexicale (*extens-*) en support de suffixations multiples, de l'autre, un terme de haute genericité (*prédication/prédictionnel*).

1. La détermination : la base *extens-*

La description repose tout entière sur la distinction entre *extension*, *extensité* et *extensivité*. Voici comment les faits sont classés et étiquetés par M. Wilmet :

Extension en langue : ensemble des objets du monde auxquels le groupe nominal, éventuellement réduit à un nom (donc sans caractérisation), est applicable (*Les Français sont individualistes*) ;

Extension en énoncé : *Les Français ont voté Mitterrand, Les Américains ont mis le pied sur la lune*

Extensité : quantité d'objets du monde auxquels le groupe nominal, éventuellement réduit à un nom, est appliqué (*51, 5 % des Français ont voté Mitterrand*) ;

⁷ Voir (GCF : 373-374 et 664 et sv).

Extensivité : rapport de l'*extensité* à l'*extension en énoncé* : (a) *extensivité extensive* : *extensité = extension (L'homme est mortel)* ; (b) *extensivité partitive* : *extensité inférieure à l'extension (L'homme monta dans le train et ouvrit son journal)*

2. La prédication

Etant admis que la *prédication première* se réalise dans *L'homme lit son journal* et la *prédication seconde* (désignée classiquement par le terme *apposition*) dans *En proie à une terrible angoisse, l'homme ne savait ou aller*, les compléments de *prédication* peuvent être ainsi classés :

Infraprédictationnel : *L'homme habite à Paris.*

Intraprédictationnel : *A aucun prix je n'accepterai.*

Extraprédictationnel : *Pierre boit son cognac dans le salon.*

Supraprédictationnel : *Entre nous, c'est un imbécile.*

Transprédicationnel : *Premièrement, il a sonné, deuxièmement j'ai ouvert la porte, troisièmement...*

B. Les ESS de Tesnière : une innovation terminologique mesurée

Si on se reporte à la table des matières des *ESS*, on constate que l'innovation terminologique, tout en étant quantitativement supérieure à ce qu'on peut observer chez Wilmet, est contenue dans des limites assez strictes.

L'innovation est nette là où l'approche tend à une forme de systématisation. Je rappelle que, syntacticien dans l'âme, Tesnière part de l'analyse fonctionnelle de la phrase, en soi très classique, à l'exception de la fonction sujet : il fait siennes les fonctions d'objet, d'épithète ou de complément circonstanciel. Deuxième temps : il considère ces fonctions comme prototypiquement associées à des classes morphologiques : substantifs, adjectifs, adverbes. Dans *Le café de la place, place*, originellement substantif, est doté de la fonction épithète (de *le café*). Du coup, il bascule du côté de la catégorie adjectivale⁸, la fonction d'épithète étant une des fonctions typique de l'adjectif qualificatif. C'est cette bascule catégorielle induite par une aptitude fonctionnelle que désigne le terme de *translation*, mot-titre de l'énorme troisième et dernière partie des *ESS*.

Autre innovation : le terme *connexion*, mot-titre de la première partie des *ESS*.

« La phrase est un ensemble organisé dont les constituants sont les mots.

Tout mot qui fait partie d'une phrase cesse par lui-même d'être isolé comme dans le dictionnaire. Entre lui et ses voisins, l'esprit aperçoit des connexions, dont l'ensemble forme la charpente de la phrase.

Ces connexions ne sont indiquées par rien.

[...] Les connexions structurales établissent entre les mots des rapports de dépendance. Chaque connexion unit en principe un terme supérieur à un terme inférieur » (*ESS* : 11-13)

⁸ Je n'entre pas dans la discussion de cette analyse, me contentant de signaler que la fonction adjectivale n'est pas exercée par *la place* mais par *de la place*.

C'est par la place centrale faite à la connexion que les *ESS* sont le modèle de ce qu'on appelle les grammaires de dépendance. Ce qui est intéressant, c'est ce que cette approche « dépendancielle » risque de conduire à une impasse si on la systématisé. On doit noter ici que la grammaire dite traditionnelle comme des modèles théoriquement plus sophistiqués, sans méconnaître la notion de hiérarchie de constituants, se garde de l'absolutiser alors que Tesnière n'hésite pas à le faire même si dans la dernière phrase de la citation qui précède, le *en principe* nuance un peu le propos, ouvrant la possibilité d'une relation non pas connective mais jonctive (*jonction*, mot-titre de la deuxième partie, où il est surtout traité des faits de coordination). Une des conséquences majeures de cette primauté accordée à la dépendance s'observe dans le traitement du prédicat, pour le coup en rupture avec l'approche traditionnelle, héritée de la philosophie classique (« prédiquer, c'est dire quelque chose de quelque chose ») :

« Le schème de la phrase verbale, tel qu'il vient d'être établi dans le chapitre précédent, diffère considérablement de celui qu'adopte la grammaire traditionnelle. Se fondant sur des principes logiques, la grammaire s'efforce de retrouver dans la phrase l'opposition logique entre le sujet et le prédicat, le sujet étant ce dont on dit quelque chose, le prédicat ce qu'on en dit.

[...] Il ne faut voir dans cette conception qu'une survivance non encore éliminée, de l'époque, qui va d'Aristote à Port-Royal, où toute la grammaire était fondée sur la logique. » (*ESS* : 103)

Assez bizarrement, Tesnière invoque des arguments morphologiques pour récuser cette analyse sujet/prédicat :

« Dans aucune langue, aucun fait proprement linguistique n'invite à opposer le sujet au prédicat.

Soit par exemple la phrase lat. *filius amat patrem*, « le fils aime le père », le mot *amat* y est un agglutiné de l'élément prédicatif *ama-* et de l'élément sujet *-t*. La coupure entre le sujet et le prédicat n'est donc pas marquée par une coupure de mots.

[...] D'autre part, il est difficile de mettre sur un pied d'égalité le sujet, qui ne contient souvent qu'un seul mot, et qui peut même n'être pas pleinement exprimé, avec le prédicat, dont l'énonciation est obligatoire et comporte, dans la majorité des cas, des éléments beaucoup plus nombreux que ceux du sujet. » (*ESS* : 104)

Ce n'est pas le lieu de discuter de la pertinence des analyses de Tesnière. Dans la perspective de notre contribution, il est plus intéressant de signaler ce qu'il propose pour analyser la phrase, à savoir un modèle « dramaturgique », la phrase étant définie comme un petit drame avec son noyau verbal autour duquel gravitent sur une orbite proche les actants (sujet et objet(s) étant placés sur le même plan) et sur une seconde orbite les circonstants (voir *ESS* : 102-103). Cette conception anti-prédicative de la phrase conduit à une analyse dépendancielle de

la structure classiquement analysée comme association du sujet et du prédicat. C'est ainsi que Tesnière propose pour une phrase comme *Pierre mange du pain* un nœud verbal, *mange*, dominant symétriquement *Pierre* et *du pain*.

Si la notion de translation, bien plus que celles de connexions et de jonction, connaîtra une postérité au-delà des *ESS*, c'est indiscutablement, au terme *actant* que fut réservée l'histoire ultérieure la plus féconde, il est vrai dans la sphère spécifique de l'analyse du discours.

C. L'EGLF de Damourette et Pichon : le vertige de la table rase .

Très explicitement, Damourette et Pichon considèrent que les terminologies grammaticales relèvent du domaine général des « disances », c'est-à-dire des lexiques spécialisés en fonction des milieux socio-professionnels. Ils les jugent pleinement justifiées :

« Les fautes isolées qui ont pu être commises dans l'établissement arbitraire de telle ou telle terminologie technique ne justifient en rien la déraisonnable aversion que certaines gens affichent à l'égard des disances. Formées par générations successives de gens compétents, elles ont acquis une précision à laquelle le français commun, s'il prétendait se substituer à elles, n'atteindrait pas, même au prix de longues périphrases. » (EGLF : I, 49)⁹

Cette justification de principe étant admise, leurs propositions terminologiques s'autorisent non seulement le rejet ou, à tout le moins, la marginalisation des usages traditionnels mais visent une hyperspécialisation avec, comme objectif, la notation spécifique de chaque fait identifié (dans les différents secteurs de la grammaire, au sens de morphosyntaxe, mais aussi de la phonétique et de la lexicologie).

Les moyens mis en œuvre par les deux auteurs sont les suivants :

- (1) le recours à des bases savantes, grecque ou latine : par ex., *épanphitète* (« adjectif en apposition), *épanathète* (« épithète postérieure »), pour le grec ; *ipsivalence* (« caractère d'un terme employé dans sa valeur propre »), *percontatif* (appliqué aux subordonnées interrogatives indirectes) pour le latin ;
- (2) le recours à des termes français à usage courant mais dont l'emploi spécialisé en linguistique est nettement isolable : ainsi de *tiroir* pour désigner un paradigme verbal ;
- (3) le recours à l'autonymie élargie : sont visées ici les formes fléchies de la deuxième personne du pluriel du verbe *savoir* pour décrire le paradigme du verbe français ; le *savez* ou le *sûtes* renvoient ainsi respectivement au présent et au passé simple de l'indicatif. On se permet d'insister sur ce recours à l'autonymie qui témoigne de la méfiance à l'égard du métalangage à l'intérieur même de l'entreprise de construction métalinguistique en train de se faire, comme si la meilleure manière de parler d'un signe de la langue était de simplement nommer ce signe – non sans risque de circularité.

⁹ Cité dans (Muni Toke 2013 : 93).

Un des traits les plus originaux de la terminologie proposée est d'être une authentique métalangue, au sens où, à l'exemple d'une langue

(1) elle a la capacité de s'auto-enrichir. C'est une métalangue générative :

« La définition qu'implique la dérivation fabricative dispense le créateur du vocable de recourir à des éléments formateurs de vitalité aussi grande que dans la dérivation spontanée. La netteté même du sens de ces éléments peut être définie volontairement au moment où s'institue la dérivation fabricative. C'est ainsi que les chimistes ont un jour attribué au suffixe *-eux* un sens exprimant moindre oxygénation que le suffixe *-ique*, et une correspondance régulière avec le suffixe masculin *-ite* : ils disent donc que les acides chloreux, sulfureux, arsénieux, moins oxygénés que les acides chlorique, sulfurique, arsénique, forment respectivement des chlorites, des sulfites, des arsénites. Mais c'est ainsi que M. Damourette et moi avons adopté ce suffixe *-eux* pour exprimer la valeur fonctionnel d'un mot : *adjectivieux* signifie donc « qui fait fonction d'adjectif », *substantivieux* « qui fait fonction de substantif », etc¹⁰

(2) elle postule l'arbitraire, au moins, relatif, du composant terminologique comme le montre la suite de la citation qui précède :

« La valeur courante du suffixe *-eux* dans le sentiment linguistique n'imposait ni ce sens chimique, ni ce sens grammatical ; mais peu importait, puisque chimistes et grammairiens accompagnaient les uns et les autres leurs néologismes d'une définition congénitale. »

Ces dernières remarques conduisent à affirmer que l'objectif de Damourette et Pichon est d'une nature fondamentalement différente de celui de Tesnière ou, plus encore, de Wilmet. Il s'agit de tendre vers une métalangue globale, potentiellement enrichissable et contrôlable.

On n'a pas manqué de souligner les faiblesses de cette terminologie et notamment qu'il lui arrivait d'être en contradiction avec le principe de bi-univocité qui commande en principe à sa scientificité. C'est ainsi qu'une épithète postposée peut parfois être désignée par le terme *épanathète*, parfois par le terme *apport*, lequel semble d'ailleurs de spectre bien large puisqu'il convient aussi bien pour *jaune* dans *un ruban jaune* que pour *claire* dans *la chose est claire* ou *la rue* dans *l'enfant a traversé la rue*. Comme si, parfois, la création avait dépassé la capacité de contrôle de ses créateurs.

Surtout, on le sait, les lecteurs ont été littéralement accablés par cette métalangue opaque perçue comme contribuant à alourdir la lecture d'un ouvrage, par ailleurs déjà de taille considérable. Le terme *alourdir* est faible et insuffisant : faible parce que la somme de néologismes (de sens et de forme) est considérable, insuffisant parce que cet alourdissement débouche sur une opacité telle que

¹⁰ Texte d'un article de Pichon de 1942 repris dans (Muni Toke 2013 : 99).

la métalangue décrivant *ma* langue devient pour *moi* une langue quasiment étrangère, les néologismes à base grecque et latine finissant par mettre à mal la capacité interprétative même de bons hellénistes et de bons latinistes.

La terminologie usuelle n'en retiendra que très peu de termes. On citera cependant *allocutaire*, *assiette* (en rapport avec la détermination nominale) *discordantiel (ne)*, *forclusif* (élément complément la négation composé *pas*, *rien*, etc.), *progrédience* (infinitif de *progrédience* : *il part travailler*), liste non exhaustive mais qu'on ne saurait beaucoup allonger. L'innovation est parfois très heureuse : traiter l'adverbe *ne* comme marqueur d'une discordance et non simplement d'une négation permet de mieux rendre compte de ses emplois faussement négatifs (explétif, en particulier) à côté de ses emplois résolument négatifs, l'authentique négation n'étant qu'un cas particulier de discordance.

Amr Ibrahim, s'interrogeant sur l'échec de l'entreprise, écrit ceci :

« Sans justifier l'inflation terminologique qui a été et continuera à faire écran à la diffusion de ces œuvres [celle de Guillaume et de Damourette et Pichon], on peut dire que la métalangue y répond, dans une certaine conception de la langue, à une nécessité interne de refondation globale qui rappelle la démarche de Lavoisier en chimie [...]

Reste à savoir pourquoi ce qui a bien fonctionné en chimie (où par ailleurs les éléments de la langue font preuve d'une régularité et d'une monosémie qu'ils n'ont pas dans la langue ordinaire) et fonctionne avec un bonheur inégal, mais sans catastrophes majeures en mathématiques, a toujours mal fonctionné en langue. »¹¹

Tout en contestant le bien-fondé de la similitude établie entre Damourette et Pichon et Guillaume¹², je crois intéressant de m'arrêter à la comparaison introduite par Amr Ibrahim entre terminologie linguistique (dans le cadre défini au départ, excluant grammaires usuelles et travaux à ancrage théorique très ciblé) et terminologie dans les travaux de sciences exactes.

La question est bien là dans le statut en fait très particulier d'un certain type de grammaire à la frontière d'une description en principe précise et exhaustive et d'une théorisation minimale à visée unificatrice mais sans manifestation terminologique excessivement envahissante. C'est cette caractérisation *sans manifestation terminologique excessivement envahissante* qui est applicable à l'ESS et à la GCF et les rend lisibles du fait d'un ciblage optimal des termes innovants. L'EGLF cumule en revanche une théorisation assez faible et une hypertrophie terminologique : malgré des analyses souvent très judicieuses, le lecteur a le sentiment d'un écart entre une métalangue opaque et donc déconcertante et une innovation de fond modeste.

¹¹ cité dans (Muni-Toké 2013: 92).

¹² Pour deux raisons: d'une part parce que la part de néologie chez Guillaume est bien plus limitée comme le montre (Boone-Joly 2004) et essentiellement réservée aux hypothèses fondatrices de la théorie, d'autre part, parce que Guillaume n'a jamais écrit d'ouvrage synthétique méritant le titre de grammaire du français.

C'est aussi une manière de nous rappeler que, même soumise à une visée qui se veut scientifique, la description d'une langue (sauf à se situer dans un cadre théorisant délibérément réservé à des spécialistes) doit demeurer accessible sans effort excessif aux usagers de celle-ci. Sous ce rapport, une langue n'est pas un objet comparable à ceux qui sont décrits par les sciences exactes ou les sciences de la nature : le lecteur (natif) d'une grammaire n'est pas dans un rapport à l'objet décrit par ladite grammaire comparable au rapport que le lecteur d'un traité de chimie a avec l'objet de celui-ci. Dans ce dernier cas, l'ouvrage (et sa terminologie technique) sont le médium obligé d'accès à l'objet ; dans le cas d'une grammaire, rien de tel : le lecteur a une relation directe à sa langue et, du coup, s'il admet qu'une description l'aide à l'assister dans cette relation, il ne saurait admettre qu'elle puisse par une terminologie trop complexe fonctionner comme une (méta)langue étrangère finissant par lui rendre étrangère sa propre langue.

Bibliographie

- Bally, Charles (1932). *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke.
- Boone, Annie et Joly, André (2004). *Dictionnaire terminologique de systématique du langage*, Paris : L'Harmattan.
- Brunot, Ferdinand (1922). *La pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris : Masson.
- Damourette, Jacques et Pichon, Edouard (1911-1940). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris : d'Artrey.
- Martin, Robert (2016). *Linguistique de l'universel. Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*, Paris : AIBL.
- Muni Toke, Valelia (2013). *La grammaire nationale selon Damourette et Pichon*, Lyon : ENS Editions.
- Roudinesco, Elisabeth (1994). *Histoire de la psychanalyse en France*, tome I, Paris : Fayard.
- Tesnière, Lucien (1959). *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- Wilmet, Marc (1970). *Le système de l'indicatif en moyen français*, Genève : Droz.
- Wilmet, Marc (2010). *Grammaire critique du français*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.

Reflections on French linguistic terminology in the light of some great grammatical syntheses of the 20th century

This contribution aims to confront the terminological innovations observable in three major grammatical syntheses of French covering the twentieth century and situated between works with very strong theoretical foundations and grammars with a purely descriptive aim: the *Essay of grammar of the French language* by Damourette and Pichon, Tesnière's *Elements of Structural Syntax* and Wilmet's *Grammaire critique du français*.

Key words: 20th century, French grammar, terminology, epistemology, metalanguage

